

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2006 ;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2006 ;
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2006 ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats ;
- 6- Rachat d'actions ;
- 7- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- 8- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;
- 9- Questions diverses.

Monsieur le Président donne ensuite lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration puis du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte, puis répond aux questions posées par les actionnaires.

Diverses observations sont échangées, puis Monsieur le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2006, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2006.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2006, s'élevant à sept cent sept mille quatre cent cinquante cinq dinars et cinq cent vingt six millimes (707.455,526 DT) comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	707.455,526 DT
Auquel s'ajoute	
Le Report à nouveau antérieur	482.917,500 DT
Réserves légales	59.518,651 DT
Bénéfice distribuable	1.130.854,375 DT
Dividendes	676.200,000 DT
Le solde au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à	454.654,375 DT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et statuant sur ce rapport, approuve chacune dédites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

 A handwritten signature and initials are present at the bottom right of the page. The signature appears to be a stylized name, and the initials are 'A' and 'L'. There is also a small number '2' written below the initials.

 A small handwritten mark or signature is located at the bottom left corner of the page.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme de treize mille (13.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, en jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une durée de trois ans, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice 2009, le mandat des administrateurs suivants :

Messieurs Moncef MAAOUI, Sélim BELKHODJA, Abderrazak BEN AMMAR, Mahmoud LADJIMI, Mokhtar ZANNAD, les sociétés TUNISIE LEASING, ASSURANCES AMINA, ASSURANCES MAGHREBIA et UNION INTERNATIONALE DE BANQUES.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat de Monsieur Fayçal DERBEL, Commissaires aux comptes arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de lui reconduire le mandat pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, conformément à l'article 19 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, le rachat par la société, d'une partie des actions constituant son capital en vue de réguler leur cours sur le marché.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

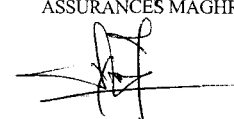


LES SCRUTATEURS

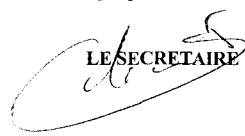
Mr Abdeljeli FRIDHI
ASSURANCES AMINA



Mlle Ymen JEMAA
ASSURANCES MAGHREBIA



LE SECRETAIRE



**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble IRIS - Les Berges du Lac
Tunis

**BILAN APRES AFFECTATION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre		31 Décembre	
	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières	5 807 922	6 475 877		
Moins : provisions	<u>(560 354)</u>	<u>(510 354)</u>		
	<u>5 247 568</u>	<u>5 965 523</u>		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u><u>5 247 568</u></u>	<u><u>5 965 523</u></u>		
ACTIFS COURANTS				
Autres actifs courants	286 249	358 787		
Placements et autres actifs financiers	2 791 826	2 667 769		
Liquidités et équivalents de liquidités	2 933	3 132		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u><u>3 081 008</u></u>	<u><u>3 029 688</u></u>		
TOTAL DES ACTIFS	<u><u>8 328 576</u></u>	<u><u>8 995 211</u></u>		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social			6 279 000	7 350 000
Réserves			414 116	354 597
Actions rachetées			-	(75 502)
Résultats reportés			454 654	449 506
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION			<u><u>7 147 770</u></u>	<u><u>8 078 601</u></u>
FONDS DE CAPITAL RISQUE			<u><u>57 080</u></u>	<u><u>57 080</u></u>
PASSIFS				
PASSIFS COURANTS				
Actionnaires, dividendes à payer			676 200	440 227
Autres passifs courants			447 526	419 303
TOTAL DES PASSIFS			<u><u>1 123 726</u></u>	<u><u>859 530</u></u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			<u><u>8 328 576</u></u>	<u><u>8 995 211</u></u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble IRIS - Les Berges du Lac - Tunis

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2004 après affectation	7 850 000	307 755	419 758	(53 314)	0	8 524 199
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 12 Mai 2005	(490 625)		-	4 567		(486 058)
Annulation de 1250 actions rechetées, suivant décision de l'AGE du 12 Mai 2005	(9 375)		1 483	7 892		-
Actions rachetées				(34 916)		(34 916)
Bénéfice net de l'exercice 2005					515 603	515 603
Solde au 31 Décembre 2005 avant affectation	7 350 000	307 755	421 241	(75 771)	515 603	8 518 828
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2006		46 842	468 761		(515 603)	-
Dividendes revenant aux actions propres rachetés				269		269
Dividendes sur le bénéfice de 2005			(441 000)			(441 000)
Arrondi de coupons			504			504
Solde au 31 Décembre 2005 après affectation	7 350 000	354 597	449 506	(75 502)	0	8 078 601
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 19 Mai 2006	(980 000)			14 589		(965 411)
Annulation de 14 000 actions rechetées, suivant décision de l'AGE du 19 Mai 2006	(91 000)		30 494	60 506		-
Actions rachetées				(1 870)		(1 870)
Vente d' actions rachetées			2 918	2 277		5 195
Bénéfice net de l'exercice 2006					707 455	707 455
Solde au 31 Décembre 2006 avant affectation	6 279 000	354 597	482 918	0	707 455	7 823 970
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10 Mai 2007		59 519	647 936		(707 455)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2006			(676 200)			(676 200)
Solde au 31 Décembre 2006 après affectation	6 279 000	414 116	454 654	0	0	7 147 770